

Madame la Députée,

Monsieur le Sénateur,

Madame la Conseillère Départementale,

Madame la Présidente de la Communauté de Communes,

Mesdames Messieurs les Maires

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale

Monsieur le Directeur de l'école

Mesdames, Messieurs

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour la pose de cette nouvelle plaque sur la façade principale de notre école.

Je voudrais brièvement faire la genèse de cette école.

L'Eglise Notre Dame de l'Assomption indique l'importance d'Haravilliers dès le Moyen Âge. Sous l'ancien régime, la paroisse est étendue à la commune actuelle de Theuville, et la population se répartit dans plusieurs hameaux. La complexité d'une telle situation aboutit à un arrêt du parlement, datant du 17 août 1739, qui détache Theuville, Le Ruel, Le Quoniam, Saussette et Drumal de la paroisse mère. Cette décision est justifiée par leur éloignement et la difficulté pour les collecteurs de recouvrir les deniers royaux. Il faudra attendre 1790 pour qu'ils soient de nouveau regroupés, à l'exception de Theuville.

Un siècle après, un projet de construction mairie-école est établi en 1872, elle est inaugurée en 1881. Elle est édifiée à égale distance des neufs hameaux qui composent la commune, pour éviter aux enfants un trop long chemin à pied. Ce bâtiment est surmonté d'un campanile et d'une cloche.

Une aile est ajoutée vers 1970 pour loger l'école, tandis que le bâtiment d'origine sert à la mairie.

En 1991, des réaménagements qui aboutissaient à une structure nouvelle école ont été réalisés. Cette école comportait 3 classes.

Le baptême de l'école a eu lieu le 26 juin en présence de Monsieur Marc VIGNAL, maire, de Madame AUMONT, directrice de l'école, et des professeurs. La plaque était alors dévoilée : l'école s'appelle « **l'école des hameaux** ». Ce nom a été choisi par les enfants, très démocratiquement, après un vote très citoyen, avec isoloir et urne.

Deux directrices et un directeur se sont succédé : Madame AUMONT, Madame GERNAY et Monsieur CANGE. Une classe a été supprimée entre temps.

Depuis septembre 2022, la 3^{ème} classe est de nouveau ouverte.

Notion de commune, symboles de la république, des sujets que les enfants de notre école ont appris : la république française expliquée aux enfants.

Nos écoliers ont retranscrit à leur façon par des dessins ces explications : le bonnet phrygien, le drapeau avec ses 3 couleurs, la devise « liberté, égalité, fraternité ».

Puis les parents se sont mis également et 3 modèles de plaques ont été élaborés. A partir de ces modèles, enfants, parents, conseillers municipaux, agents de la commune, tous ont donné un avis. Certains préféraient un style de drapeaux, d'autres la position de Marianne sur la plaque ... De la somme de tous ces avis, il en est ressorti cette plaque que nous avons découverte. Et le nom « **l'école des hameaux** » a été préservé car c'est l'histoire de notre école.

Le choix de l'emplacement sur la façade n'est pas anodin non plus. La plaque se voit maintenant que l'on arrive du feu ou qu'on arrive de Rayon.

Vous avez découvert l'extérieur et je vous invite avec le Directeur comme guide de visiter l'intérieur. Et on se retrouvera dans la salle polyvalente à côté pour les vœux.

Merci de votre présence,

Vive l'école d'Haravilliers.

